

Dates limites à retenir et plafonds de cotisation



Date limite de cotisation à un REER

Période visée par le reçu REER	Cotisations reçues	Dernière date acceptée du cachet de la poste*	Date limite d'envoi des reçus REER*
Du 4 mars 2025 au 31 décembre 2025	D'ici le 9 janvier 2026	31 décembre 2025	31 janvier 2026
Du 1 ^{er} janvier 2026 au 2 mars 2026	Jusqu'au 6 mars 2026	2 mars 2026	16 mars 2026
	Du 7 mars 2026 au 20 mars 2026	2 mars 2026	31 mars 2026

* Les cachets de la poste font l'objet d'une vérification à compter de la fin de la période visée par le reçu REER jusqu'aux dates limites de réception des cotisations inclusivement. Pour les cotisations envoyées par service de messagerie, y compris le service de 24 heures, la date d'envoi indiquée par l'entreprise de messagerie sera utilisée plutôt que la date à laquelle le cachet de la poste a été apposé.

Date limite de cotisation à un CELI

Les cotisations doivent être reçues au plus tard le 31 décembre 2025 à midi HE pour être considérées comme des cotisations versées en 2025.

Les demandes de retrait doivent être reçues au plus tard le 22 décembre 2025 à 16 h HE pour que les retraits donnent lieu au rétablissement des droits de cotisation pour l'année 2026.

Cotisations en ligne

Délais de traitement

Les participants doivent tenir compte des délais de traitement lorsqu'ils cotisent à un REER collectif de la Canada Vie. Lorsque des fonds sont transférés d'une autre institution financière, le traitement peut prendre de deux à quatre jours ouvrables (en semaine, jours fériés exclus).

Reçus fiscaux

Les reçus fiscaux sont accessibles dans [Ma Canada Vie au travail^{MC}](#), habituellement dans les deux jours suivant la date limite de réception des cotisations.

Comment verser une cotisation

Pour cotiser à leur REER ou à leur CELI collectif, les participants doivent :

1. Ouvrir une session dans [Ma Canada Vie au travail](#).
2. Sélectionner **Cotisations**, puis **Ajouter**.
3. Sélectionner **Prélèvement automatique** ou **Services bancaires en ligne** et suivre les étapes.

Dates limites à retenir et plafonds de cotisation



Les participants trouveront les dates limites pour verser des cotisations ainsi que l'information sur le REER et le CELI à canadavie.com.

Plafonds de cotisation

	2024	2025	2026
Régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER)	31 560 \$	32 490 \$	33 810 \$
RPA à cotisations déterminées	32 490 \$	33 810 \$	35 390 \$
RPA à prestations déterminées : prestation de retraite maximale (par année de service)	3 610 \$	3 756,67 \$	3 932,22 \$
Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)	7 000 \$ par année	7 000 \$ par année	7 000 \$ par année
Régime de participation différée aux bénéfices (RPDB)	16 245 \$	16 905 \$	17 695 \$

Accédez au site canada.ca pour en savoir plus sur les plafonds de cotisation par type de régime.

Le contenu de ce document vise à fournir des renseignements généraux et ne doit pas être interprété comme des conseils. La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie décline toute responsabilité liée à l'utilisation de ces renseignements par qui que ce soit.